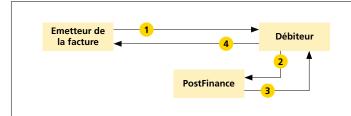


Autorisation de paiement sans droit de contestation (seulement pour les entreprises)

Prélèvement CH-DD interentreprises (Swiss B2B Direct Debit) de PostFinance SA

Indications sur l'émetteur de la facture	
Numéro d'adhérent de l'émetteur de la facture (RS-	PID)
Informations sur le débiteur (client)	
N° de réfèrence du client	Entreprise
Nom	Prénom
Rue, nº	NPA, localité
Téléphone	E-mail
Par la présente, le client autorise PostFinance jusque ci-dessus. IBAN (compte postal)	u'à révocation à prélever sur son compte les montants dus à l'émetteur de la facture indiqué
Si le compte ne présente pas la solvabilité nécessai mais n'est pas tenue d'effectuer le débit. Les prélèvements effectués selon les règles ne peur avec l'émetteur de la facture.	re, PostFinance est autorisée à contrôler le solde à plusieurs reprises en vue d'exécuter le paiement, vent pas être annulés. Les éventuelles différences doivent se régler directement et exclusivement et complétée à PostFinance , Scan Center, 3002 Berne.
Lieu, date	
Signature/c)*	
Signature(s)*	



- 1. L'émetteur de la facture met l'autorisation de paiement à la disposition du débiteur.
- 2. Le débiteur envoie l'autorisation de paiement dûment complétée à PostFinance.
- 3. Après l'activation par PostFinance, le débiteur reçoit l'autorisation de paiement en retour.
- 4. Le débiteur envoie l'autorisation de paiement dûment remplie à l'émetteur de la facture, à l'adresse indiquée ci-dessus.

^{*}Signature du mandant ou du mandataire titulaire du compte postal. Deux signatures sont requises en cas de signature collective.